



Y A-T-IL ENCORE DU DIALOGUE SOCIAL DANS L'INDRE ?

**NON !**

Au vu de ce qui s'est passé aujourd'hui, cette réponse s'impose. En effet, la reconvoction du CTL du 7 février, boycotté en raison d'un mouvement de grève, a tourné court.

Suite à une demande légitime des OS, concernant **le taux de grévistes du 7 février**, la Directrice a refusé de nous le communiquer, au motif que la Centrale n'avait prévu qu'une procédure allégée de recensement.

**Nous ne demandions pourtant pas la lune, juste une réponse à une attente des agents du département.**

Devant ce refus, réitéré après une interruption de séance, les élus ont décidé de quitter la salle.

Nous regrettons la décision de la Direction qui nous prive du débat nécessaire que nous étions prêts à mener sur les points à l'ordre du jour (fusion SPFE et télé-travail).

Les élus en CTL